

GNL Québec protégera concrètement les bélugas du Saint-Laurent

Une Charte d'engagements et un fonds de 5 M\$ pour aider les utilisateurs du fjord du Saguenay à minimiser leur impact sur les mammifères marins

Saguenay, le 10 février 2020 — Motivée par sa volonté d'innover et d'établir un nouveau standard de durabilité, l'équipe de GNL Québec est très fière de confirmer aujourd'hui le déploiement d'une Charte d'engagements environnementaux pour la protection des mammifères marins. Cette Charte est destinée à guider les actions de l'entreprise en matière de gestion des risques possibles de ses activités sur les mammifères marins du Saguenay et du Saint-Laurent, particulièrement du béluga du Saint-Laurent. L'initiative est notamment appuyée par une enveloppe de 5 M\$ destinée à soutenir la réalisation de mesures et d'actions concrètes permettant de réduire l'empreinte sonore subaquatique des usagers du fjord du Saguenay, notamment grâce à son Programme de gains sonores (PGS) novateur, et à favoriser l'avancement des connaissances.

La Charte d'engagements, développée par GNL Québec en concertation avec la firme spécialisée *Hemmera Environmental Consultant*, vient compléter les mesures d'atténuation et les engagements déjà pris par l'entreprise, notamment dans son étude d'impact environnemental, afin de réduire le risque potentiel de ses activités sur les mammifères marins. Par souci de cohérence, la Charte repose sur 4 piliers directement inspirés des 4 axes stratégiques contenus dans la proposition de Plan d'action 2019 pour réduire le bruit autour du béluga du gouvernement du Canada, soit :

- L'avancement du savoir scientifique et des innovations technologiques ;
- L'adoption des meilleures pratiques ;
- La sensibilisation ;
- La concertation avec les acteurs du milieu.

Programme de gains sonores

La Charte d'engagements de GNL Québec contient un Programme de gains sonores (PGS), une des mesures phares de la démarche. À travers ce programme, GNL Québec compte soutenir des mesures et des actions concrètes permettant de réduire le bruit sous-marin dans le fjord du Saguenay. À titre d'exemple, le programme pourrait appuyer financièrement une entreprise de navigation qui voudrait acquérir des moteurs moins bruyants et plus performants.

Pour déterminer impartialement, de manière crédible et transparente les projets, mesures et initiatives soutenus dans le cadre du PGS, la gestion de ce programme serait confiée à une firme externe. Cette dernière agirait de manière indépendante et serait chargée de l'évaluation des demandes reçues dans le cadre du programme via un Comité de travail regroupant diverses parties prenantes.

Appuyer la sensibilisation

Dans le cadre de la Charte d'engagements, GNL Québec prévoit également soutenir de manière concrète les activités de collectes de données et d'acquisition de connaissances visant à mieux comprendre les impacts potentiels du bruit subaquatique sur les bélugas du Saint-Laurent et les mammifères marins en général.

L'entreprise compte aussi, à travers ses engagements, œuvrer à bâtir des ponts avec les chercheurs, organismes, Premières Nations, acteurs de l'industrie, armateurs et autres partenaires impliqués dans les enjeux maritimes afin de faciliter la circulation d'information et le transfert de connaissances en matière de réduction du bruit subaquatique et de promotion de saines pratiques de cohabitation avec les mammifères marins.

Citation

« L'initiative que nous dévoilons aujourd'hui témoigne de notre volonté de bien faire les choses et d'agir à la fois comme un leader en matière de développement durable et en matière de développement économique.

Par cette Charte d'engagements, nous souhaitons envoyer un signal fort. Nous voulons être un acteur proactif et servir d'exemple pour élever les standards de durabilité, au Québec, au Canada, mais aussi ailleurs dans le monde. Nous voulons faire du défi posé par la réduction du bruit subaquatique des opportunités concrètes d'innovation, de développements technologiques tout en favorisant l'avancement des connaissances. Ainsi, cette Charte vient appuyer et renforcer nos engagements pris dans notre étude d'impact sur l'environnement, notamment en matière de conception de navires adaptés à nos besoins et plus silencieux.

En concordance avec le principe de précaution, nous souhaitons ainsi contribuer à une meilleure compréhension de l'environnement sonore subaquatique dans le Saguenay et le Saint-Laurent, et faciliter la mise en place de solutions concrètes pour sa préservation et celle des mammifères marins, dont le béluga du Saint-Laurent. »

– Pat Fiore
Président, GNL Québec

À propos d'Énergie Saguenay

GNL Québec développe depuis 2014 le projet Énergie Saguenay, un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel sur le site de Port de Saguenay. Le projet comprend des équipements de liquéfaction, d'entreposage et de gaz naturel liquéfié (GNL) et repose sur un investissement évalué à 9 milliards de dollars canadiens. En plus de générer des retombées économiques majeures au Québec à court, moyen et long terme, le projet vise à soutenir les efforts de lutte aux changements climatiques en Europe, en Asie et ailleurs dans le monde, en offrant une énergie de transition qui remplacera d'autres énergies plus polluantes, telles que le charbon et le mazout. Enfin, le projet se démarque de tous les autres projets de GNL puisqu'il sera alimenté en hydroélectricité, ce qui en ferait l'usine de liquéfaction avec la plus faible empreinte environnementale au monde. Une vidéo explicative du projet est disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=DLKN8Zvm5mQ>

energiesaguenay.com



– 30 –

Renseignements :

François St-Gelais
Gestionnaire, Communications
GNL Québec
418-815-0803
fst-gelais@gnlquebec.com